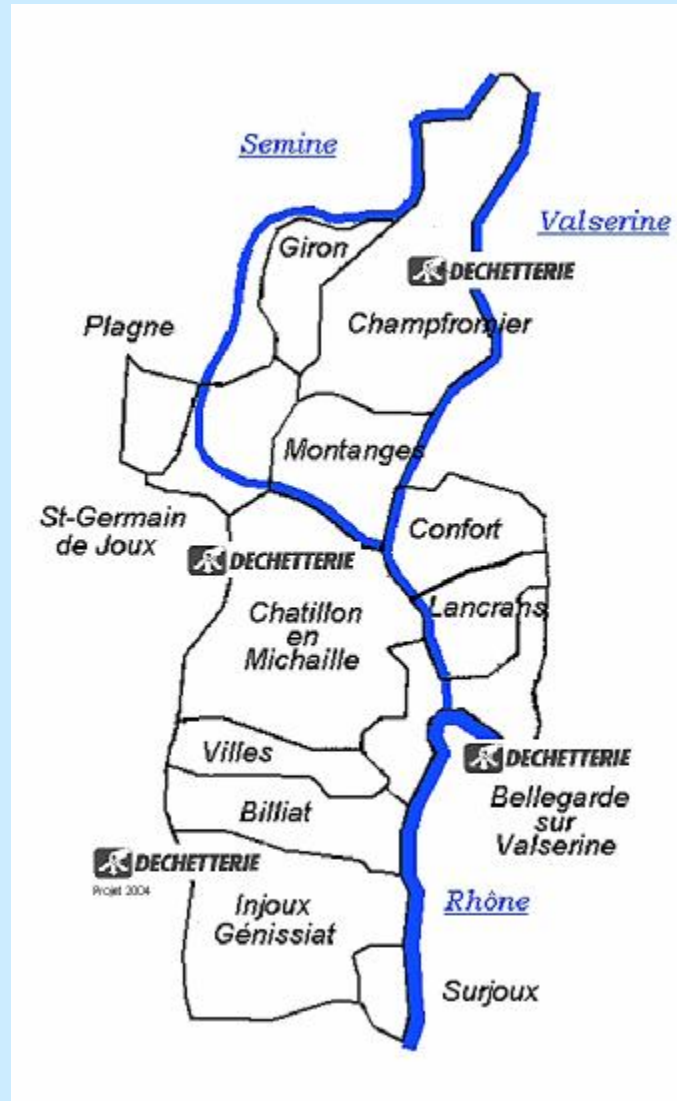




# LA C.C.B.B.

- ▼ Depuis Janvier 2003, la Communauté de Communes du Bassin Bellegardien gère la compétence « Collecte des déchets » pour 13 communes soit environ 20 000 habitants.



# REDUISONS NOS DECHETS GRACE AU COMPOSTAGE INDIVIDUEL !

La communauté de Communes du Bassin Bellegardien dispose statutairement de la compétence « collecte » des déchets ménagers et assimilés depuis sa création au 1er janvier 2003.

Elle assure la prise en charge des déchets ménagers selon deux modes de collecte :

- ◆ en porte à porte pour les ordures ménagères et les déchets assimilés ;
- ◆ en apport volontaire :
  - aux points verts pour les emballages recyclables (verre, plastiques, boîtes aluminium, papier, cartonnage, ...) disséminés sur toutes les communes du territoire ;
  - dans les 4 déchetteries de la CCBB pour les cartons épais, les encombrants incinérables, la ferraille, le gravât, les déchets verts, le bois, le plâtre et les déchets ménagers spéciaux (DMS) ;



Mais la réduction des déchets à la source doit être développée afin de réduire encore le poids de nos poubelles et maîtriser les coûts d'élimination de nos déchets, comme précisé dans la loi dite du Grenelle de l'environnement, objectif de 5 kg/hab./an en moins chaque année.

Pour cela, la C. C. B. B. lance en 2009 une opération  
**de promotion du compostage individuel**



# LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

5



## ✓ Qu'est ce que le compostage ?

C'est un procédé naturel qui permet aux matières organiques de se décomposer sous l'action de petits organismes vivants (bactéries, champignons microscopiques...) en présence d'eau et d'oxygène.

Le composteur est une reconstitution parfaite d'un Eco-Système de sous-bois où les déchets se dégradent naturellement.

## ✓ Que puis-je composter ?

- ö Les déchets de cuisine (épluchures, restes de fruits et légumes, filtre en papier, pain, laitages, croustes de fromages, marc de café...)
- ö Les déchets de jardin (tontes, feuilles, fleurs fanées...)
- ö Les déchets de maisons (mouchoirs en papier et essuie-tout, papier journal, plantes d'intérieur...)



## ✓ Le compost ?

Le compost obtenu est un produit fertile naturel qui permet de produire gratuitement un amendement de qualité pour votre terre. Il renforce le stock d'humus dans le sol et améliore sa fertilité.



AVEC LA C C B B :

## FAITES DU BIO A VOTRE JARDIN !

### ✓ Les objectifs :

- Équiper en composteurs, sur la base du volontariat, 25 % des foyers du territoire logés dans des habitats pavillonnaires soit 1 200 foyers.
- Permettre de réduire le volume d'ordures ménagères à traiter qui ne seront plus à collecter ni à incinérer et enrichir son jardin sans frais.
- Agir pour le développement durable en incitant à une pratique éco citoyenne permettant de redonner à la nature les éléments nutritifs qu'elle a fourni.



# Le composteur proposé par la CCBB



Composteur en plastique 100 % recyclé

Capacité : 300 litres

Poids : 9.8 kg

Type Cloche

Couleur : vert forêt

Diamètre : 75 cm au niveau de la base

60 cm au niveau du couvercle

Hauteur : 96.3 cm



Ce type de composteur est certifié marque NF Environnement qui garantit efficacité dans le respect de l'environnement





# LA DISTRIBUTION

Les habitants des communes de la CCBB intéressés par la mise à disposition gratuite d'un composteur devront se présenter lors des permanences de distribution qui auront lieu aux :

Locaux Techniques de la CCBB  
36 Rue de l'Industrie - Arlod  
01200 BELLEGARDE SUR VALSERINE

Les dates de distribution seront communiquées ultérieurement

*Un justificatif de domicile vous sera demandé,*



# CHARTRE DU COMPOSTAGE

9

(A rapporter signée lors de la mise à disposition)

Mme  Melle  M

Nom : .....Prénom : .....

Adresse.....

Code Postal.....Commune : .....

Tél..... e-mail : .....

## S'engage à

- ◆ Participer à l'opération de compostage individuel sur le territoire de la CCBB,
- ◆ Respecter les conseils et préconisations qui seront donnés par la collectivité pour obtenir un bon compost,
- ◆ Utiliser le matériel retiré auprès de la collectivité pour l'usage prévu,
- ◆ Participer à la communication de la collectivité (journal, CCBB.Com, site Internet...) et répondre aux questionnaires ou enquêtes qui pourraient être organisés dans le cadre du suivi de l'opération.

## La CCBB s'engage quant à elle à :

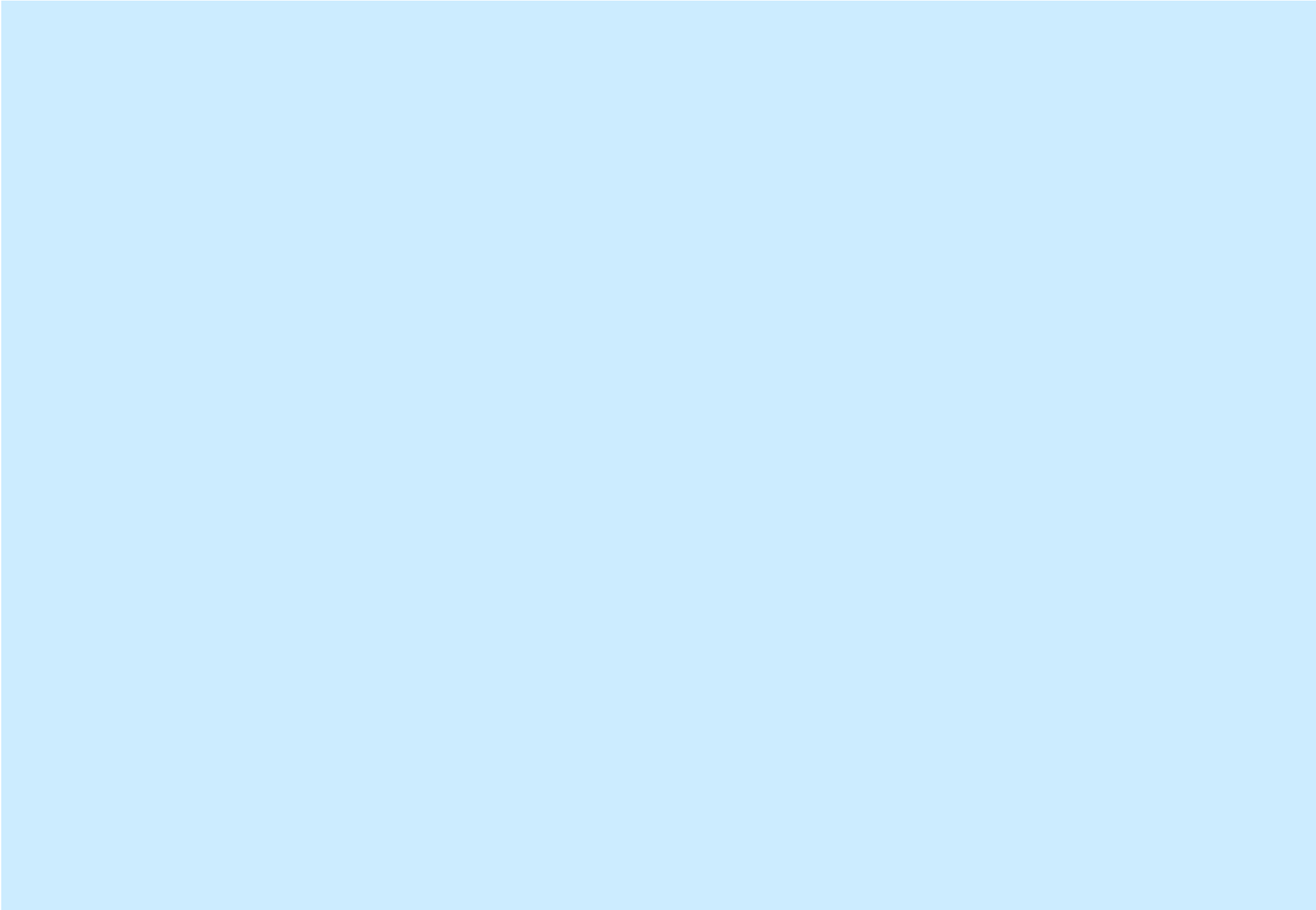
- ◆ Proposer la mise à disposition gratuite du matériel pour composter (dans la limite des stocks disponibles)
- ◆ Informer clairement les usagers sur la pratique du compostage individuel



L'utilisateur

Le Président  
Michel DE SOUZA





FAITES DU BIO  
À VOTRE JARDIN!

